

Nouveautés dans le Journal des Scavans

Le café

Le chocolat



J N Cloarec



Jean de Thévenot (1663-1667)

Il a introduit le café en France

Portrait en costume oriental par Philippe de Champaigne

Couverture : *Américain avec sa chocolatière et son gobelet*

In : Pierre-Sylvain Dufour, 1685

Les titres de quelques articles du journal sont reproduits

mais les illustrations ne proviennent pas du J.d.S.

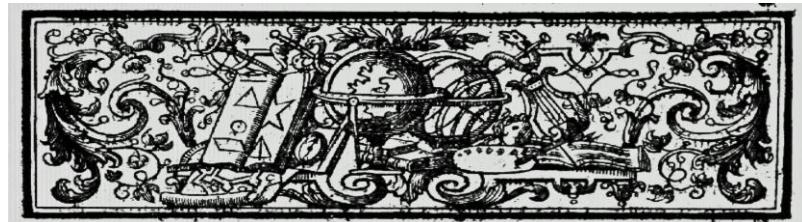
Le café

Ce breuvage qui fait dormir quand on n'en prend pas

(Alphonse Allais)

Il y a eu une petite importation de café en Provence en 1644, mais elle était presque passée inaperçue. Aussi, on peut considérer que la véritable introduction, en 1657, est due au grand voyageur Jean de Thévenot (1633-1667). Ce voyageur est très estimé, et il est de plus le neveu de l'érudit Melchisedech Thévenot. On se met à boire du café à Paris, mais peu ; en 1669, cela va changer avec l'envoi d'une ambassade turque à Paris. Le Grand Seigneur, Mehmed IV, y envoie Suleyman Mustapha Aga. Le médecin Guy Patin écrit le 6 février : *On nous dit qu'il nous vient ici de la part du Grand Seigneur un chiaoux*. Sur le plan diplomatique, les contacts n'ont pas été fructueux, mais l'envoyé tient salon, il a beaucoup d'esprit et surtout il offre aux visiteurs un excellent café dans de ravissantes petites tasses !

Dès 1671, on compte plusieurs boutiques à Paris ; en 1672 une *Maison de Caffé* est ouverte par un nommé Pascal qui, devant un relatif insuccès, ne poursuit pas son activité et passe à Londres, mais son commis, un certain Procopio va persévirer ! Francesco Procopio dei Coltelli (1651-1727) va s'installer rue des Fossés Saint-Germain. Le café Procope, compte tenu de sa fréquentation devient un café littéraire. Le problème est que si l'on discute des lettres, des affaires, on parle aussi du gouvernement ! On s'en alarme en haut lieu et le 27 décembre 1685, Seignelay écrit à La Reynie (premier lieutenant général de police de Paris) : *Le Roy a été informé que dans plusieurs endroits de Paris où l'on donne à boire du caffé, il se fait des assemblées de toutes sortes de gens et particulièrement d'étrangers*. Bien sûr il faudrait réagir, mais c'est tard car ce type d'établissement s'est beaucoup répandu. Et le café pénètre partout : il n'est plus nécessaire d'entrer dans une échoppe : « des marchands ambulants parcouraient les rues, débitant le café à domicile. Le plus célèbre, un petit boiteux surnommé *le Candiot*, sans doute de Crète, allait dans les rues en criant : *Du Café !* Ceint d'une serviette fort propre, il tenait d'une main un réchaud sur lequel était une cafetière, et de l'autre une espèce de fontaine remplie d'eau, pour deux sous, il remplissait un gobelet en fournissant aussi le sucre » (Jean Lechant, *Le café et les cafés à Paris, 1644-1693*. Annales Economie, sociétés, civilisations. 1951/6-1).



J.d.S. 1672, supplément, p. 90. Un discours de M. Nairon (Maronite), sur l'usage salutaire du CAFFE, de la manière dont on le découvrit, l'utilité de cette boisson et ses bons effets.

J.d.S. du 28 janvier 1675. Un premier compte-rendu d'un ouvrage de Thomas Willis (1621-1675), un grand nom de la médecine anglaise, traduit en français et paru chez Sébastien Mabre-Cramoisy. La revue en fait deux articles, voici le second :

Le Caphé est une espèce de fève qui croist en Arabie près la Mecque. Sa forme est ovale et sa grosseur égale à celle des olives ordinaires. Le débit est si grand en Turquie que le seul impôt que le Grand-Seigneur y a mis monte à une somme considérable. On en fait un breuvage dont on commence de se servir en Europe, et dans Paris il y a plusieurs boutiques où l'on en vend. (...) Son usage n'est pas moins fréquent dans la Turquie que celui du vin dans nos cabarets. Les plus pauvres en boivent pour le moins deux ou trois fois tous les jours, et c'est une chose qu'un mary est obligé de fournir à sa femme dans ce pays-là. Ses vertus ? On croit que cette boisson échauffe et fortifie l'estomac... Les expériences qu'on a faites en Angleterre, en Suède et au Danemark font connoître que le Caphé n'est pas moins utile dans les catharres et les fluxions... Et M. Willis ? Il l'estime surtout pour la vertu qu'il a de guérir le mal de tête... il abbat les vapeurs qui montent au cerveau et supplée si bien au sommeil qu'en prenant un verre tous les soirs, on peut veiller plusieurs nuits de suite sans en estre incommodé. Même s'il est signalé que les personnes qui en abusent maigrissent, cette boisson, prise le matin à jeun avec un peu de sucre et bien à propos, est très utile à la santé.

*DB L'VSAGE DV CAPHE', DV THÉ ET DV
Chocolate. In 12. à Lyon. Et se trouve à Paris
chez Sébastien Cramoify.*

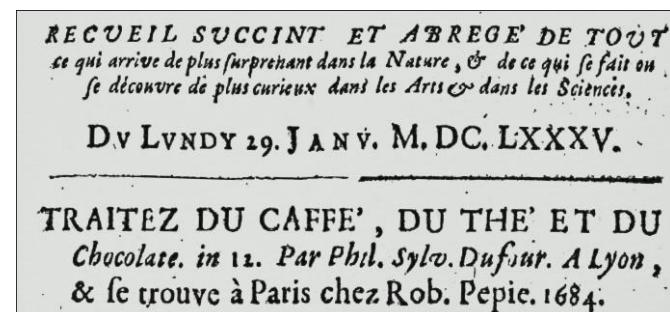


Il faut attendre 1685 pour voir mentionner le café dans le J.d.S. mais dans la bonne société on en boit... Et on en parle ! Madame de Sévigné, bien entendu : le 10 mai 1676 elle signale que *le café vient d'être banni de chez mademoiselle de Méri*. La fameuse sentence *Racine passera comme le café* correspond bien à l'opinion de la Marquise, mais elle n'a pas été écrite telle quelle, c'est Voltaire qui en faisant un amalgame entre deux lettres a popularisé la formule. Celle du 16 mars 1672 : *Racine fait des comédies pour la Champmeslé, pas pour durer*, et une autre, du 10 mars 1676. En novembre 1679, elle se réfère au docteur Duchesne : *la force que le café vous donne n'est qu'un faux bien*. Le 16 février

1680 : *le café engrasse l'un et amaigrit l'autre, voilà toute l'extravagance du monde. Je ne crois pas qu'on puisse parler plus positivement d'une chose où il y a tant d'expériences contraires.* Le 1^{er} novembre 1688 : *Le café est tout à fait disgracié, je n'en prends plus.* Mais elle est bien versatile ! Une semaine après : *il peut revenir en grâce...* Et c'est fait, le 29 janvier, et le 19 février 1690 ; il faut dire qu'en 1685 le docteur Monin, médecin de Grenoble a eu l'idée d'additionner le café de lait et de sucre ! Et le *lait cafeté* ou *café laité* devient *la plus jolie chose du monde.*

Les médecins ont des avis divergents, généralement ils s'en méfient : le docteur Colomb de Marseille, dans une belle dissertation digne de Diafoirus, affirme que *l'usage du café est nuisible aux habitants de cette ville.*

J.d.S. du 29 janvier 1685. Philippe-Sylvestre Dufour (1622-1687) a eu de nombreuses activités dont celle d'apothicaire. Le J.d.S. ne rapporte pas grand-chose sur le Café. *Il n'y a rien aujourd'hui de plus à la mode que le Caffé, l'usage a été introduit en France depuis environ vingt-cinq ans. Les Anglois l'ont connu vingt ans plutost par le moyen des Turcs.* L'arbre, la torréfaction sont évoqués. *Le Caffé est modéré et propre à toute sorte de tempérament. (...) On en tire de grands avantages.*



Il n'y a rien aujourd'hui de plus à la mode que le Caffé, l'usage a été introduit en France depuis environ vingt-cinq ans. Les Anglois l'ont connu vingt ans plutost par le moyen des Turcs. L'arbre, la torréfaction sont évoqués. *Le Caffé est modéré et propre à toute sorte de tempérament. (...) On en tire de grands avantages.*



Le J.d.S. a été fort bref pour rendre compte d'un ouvrage majeur de 450 pages, dont 216 pour le seul café ! L'auteur insiste sur les qualités du breuvage, *tous les Turcs sont pleins de cette opinion*

que cette boisson est non seulement fort saine, mais encore fort nourrissante. De nombreux exemples qui illustrent les vertus médicinales du produit sont fournis. Bien entendu, *le célèbre médecin de Grenoble*, c'est-à-dire le sieur Monin, est évoqué ; pour lui le *lait cafeté* n'est pas seulement une amélioration sur le plan gustatif mais il peut être utilisé pour des cures dont les résultats sont probants ! Ainsi *Madame de Lausun, âgée de 82 ans, guérie depuis peu d'une fièvre triple quartre par le quinquina, usant ensuite du Caffé, en est sortie rajeunie et marche sans bâton, ce qu'elle ne faisoit pas il y avoit plusieurs années.* Appliquons les modestes cures de Monin dans tous les établissements accueillant des personnes âgées !

J.d.S. du 22 juin 1690. Al Rey Carlos Segundo ; *discours physique et politique*. Juan Juanini fournit une étude sur la santé des Madrilènes. *Il parle des qualités du Thé et du Caffé, des maladies auxquelles ils sont bons et comment il faut en user.*

J.d.S. du 11 juin 1696. M. Aignan ?

François Aignan (1664-1709) médecin était aussi un capucin connu sous le nom de Frère Tranquille. Dans ce plaidoyer *pro domo* qui tente de démontrer que l'exercice de la médecine convient aux Religieux,

LE PRESTRE MEDECIN, OU DISCOURS PHYSIQUE sur l'établissement de la Medecine, avec un traité du Caffé, & du Thé de France selon le Système d'Hippocrate. Par M. Aignan, Medecin du Roi, & de M. le Cardinal de Furstemberg, & Docteur de la Faculté de Padoue. In 12, à Paris chez Laurent d'Houry rue Saint Jaques. 1696.

l'autre partie de ce traité sert à faire voir que Dieu a donné à chaque pays les remèdes nécessaires à la guérison de ses maladies sans que pour cela il ait besoin de recourir aux étrangers. C'est ce que M. Aignan explique par l'exemple du Café et du Thé de France. Par le Café de France, il entend le Café de Seigle et d'Orge. Inutile d'aller plus loin ! Et le Capucin se réclame d'Hippocrate, lequel, comme on le sait, était un bon connaisseur en Arabica et en Robusta !

J.d.S. du 27 juillet 1699. Ce manuscrit du milieu du IX^e siècle a été transmis par le fameux orientaliste Galland (1646-1715). Le texte aborde *l'étymologie, l'origine et le progrès du Café*. On y voit comment dans *l'Arabie heureuse*, le mufti d'Aden *après quelque indisposition se persuada qu'il seroit soulagé s'il prenoit du café. Il en prit, s'en trouva bien, reconnut qu'il dissipoit les fumées qui appesantissent la tête, qu'il inspiroit de la joie, qu'il rendoit les entrailles libres, qu'il empêchoit de dormir sans que l'on fût incommodé. Il en proposa aux Derviches : cet exemple mit le Café en crédit à Aden.*

DE L'ORIGINE ET DU PROGREZ DU Café, sur un Manuscrit Arabe de la Bibliothèque du Roy. In 12, à Paris, & se trouve à Paris chez Florentin & Pierre de Laulne, rue S. Jaques. 1699.

J.d.S. du 2 mars 1705. Le médecin romain Bavigli met en garde contre les excès de café, *mais pris avec modération, il est d'un puissant recours contre les douleurs de tête, surtout celles qui viennent quelquefois après le dîner.*

J.D.S. du 31 août. Le docteur Louis Lémery (1677-1843), dans son *Traité des aliments*, donne une *explication nouvelle du café*, mais il devient dangereux en louant le café pour *la qualité qu'il a d'abattre les vapeurs de vin !*

J.d.S. 1706, p. 254. Daniel Duncan (1649-1735), médecin franco-écossais établi à Londres, émet un avis salutaire contre *l'abus des choses chaudes*, dont le café qui *pourrait rendre les femmes stériles ou infécondes !*

J.d.S. du 4 mai 1716. Un mémoire qui est une *fin de voyage de l'Arabie heureuse*, mais dans cet article, on trouve une suggestion singulière, elle est due à M. Andry : *Nouvelle manière de servir du Caffé, inventée par M. Andry, médecin de la faculté de Paris.* Comme la torréfaction doit faire disparaître,

selon lui, des composants essentiels, il recommande de faire bouillir le café entier, et ce très longtemps. Cela ne fut pas apprécié. Nicolas Andry de Boisregard (1658- 1742) est un grand nom de la parasitologie, on lui doit la création du terme « orthopédie », mais il est aussi un rédacteur (parfois contesté) du *Journal des Scavans...* Et la revue n'a pas été très critique dans ce cas !

J.d.S. du 31 mai 1717. Dans *l'Histoire de l'académie des sciences*, le botaniste Jussieu fournit une description de la plante, on trouve une autre étude morphologique, due à James Douglas, de Londres en février 1726 dans un article intitulé *Description du lis de Guernesey, on y a joint la Dissection botanique du Caffé, avec figures.*

J.d.S. de novembre 1737. Jean-François Le Fèvre, ce docteur de Besançon que l'on connaît mal, fait le point en 16 chapitres sur les produits à la mode ! Il aborde d'abord le café et *n'apporte rien là-dessus qui ne soit*

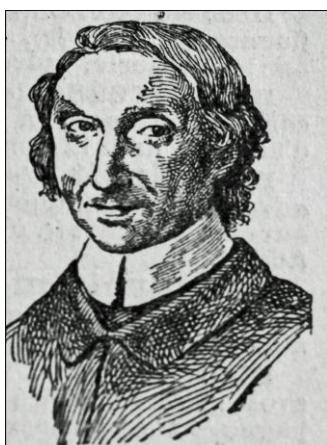
JOANNIS - FRANCISCI LE FEVRE BRISUNTINI D. M.
Tractatus de naturâ, usu & abusu Caffé, Thé, Cocolata & Tabaci;
Vesuntione, apud Joannom-Baptistam Charmet.
C'est-à-dire : *Traité de Jean-François le Fèvre, Docteur en Médecine de Besançon, sur la nature, l'usage & l'abus du Caffé, du Thé, du Chocolat, & du Tabac. A Besançon, chez Jean-Baptiste Charmet, Libraire, dans la grand'rue, à l'Enseigne de la Science. 1737 vol. in-4°. p. 49.*

suffisamment connu, mais il n'oublie rien de ce qu'on en sait et c'est toujours beaucoup. Il attribue au café 11 propriétés favorables, elles ont été fréquemment avancées, dans la quatrième, il avance que le café est bon pour l'estomac. La preuve ? *Les Turcs ne sont presque jamais attaqués de mal d'estomac.* Retenons le cinquième argument qui concerne *les gens de Lettres* et consiste en ce que *cette boisson, prise à jeun aiguise l'esprit, le dispose à travailler de nouveau et répare le tort que pourroient avoir fait les applications de la veille.* Oui, *mais le Caffé a aussi ses inconvénients.* Le cinquième ? (Quel exposé bien balancé !) Mais *les gens de Lettres ont ordinairement le sang fort âcre et plein de feu ; le Caffé qui est déjà par lui-même rempli de tels âcres et de particules de feu ne peut que leur faire du tort.* Et le docteur Le Fèvre est en pleine contradiction ! Mais non, il s'en sort, car *s'il interdit ici cette boisson aux gens de Lettres, c'est seulement à ceux qui sont fort maigres.*

En 1739, l'abbé Massieu a publié un *poème latin sur le Caffé*, œuvre appréciée, paraît-il.

J.d.S. de février 1747. On y trouve *une dissertation de M. de Milhau sur le CAFFEYER.* Rien de bien nouveau, mais l'auteur *affirme qu'on ne l'apprête à Moka que de la manière qu'il propose.*

Opinions diverses sur le café



Nicolas Malebranche

Les propositions pittoresques ne manquent pas. Nicolas Malebranche (1638- 1715), digne oratorien, abandonnant la philosophie et les réflexions sur l'œuvre de Descartes signale à l'académie des sciences *qu'un homme de sa connaissance avoit été guéri d'une alopécie par le moyen de lavements de café.* (Chauve qui peut !)

Malgré les réticences, le nombre de cafés explose. Dans le plus connu, le Procope, on peut voir des célébrités : Fontenelle, Diderot, Voltaire, Marmontel... Même si le produit est adopté, l'idée qu'il possède une certaine toxicité subsiste, Fontenelle, (1657-1757) observe : *Si le café est un poison, c'est un poison bien lent, car je bois plusieurs tasses de caffé par jour depuis quatre-vingts ans, et ma santé n'est pas sensiblement altérée.*

Mais il y a aussi ceux qui détestent le café et ne changeront jamais d'avis ! C'est le cas de la princesse Palatine (1672-1722). Charlotte-Elisabeth, dite Liselotte, écrivait tous les jours des lettres à différents correspondants. Ses lettres sont savoureuses, « elle ne recule jamais devant la brutalité des mots » (Pierre Gascard).



Portrait par
Hyacinthe Rigaud

Le café : elle le trouve dégueulasse. Quoi, elle n'a pas employé ce terme ? Elle aurait pu, elle qui appelait Madame de Maintenon *la vieille ordure* ou *la vieille ratatinée du Grand Homme* !

22/08/1698 : Beaucoup de monde boit du thé, du café, du chocolat mais moi, je ne prends rien de toutes ces drogues : j'ai idée que cela est contraire à la santé.

5/02/1711 : J'apprends avec peine, chère Louise, que vous avez pris l'habitude du café : rien au monde n'est plus malsain...

9/07/1712 : A un moment, on compte beaucoup de malades à Hanovre ! Mauvais air ? Ou bien cela ne viendrait pas de ce que tout Hanovre prend trop de café ?

8/12/1712 : Au café je lui trouve un goût de suie et de lupin.

22/07/1714 : Ce m'est toujours un nouveau sujet d'étonnement que tant de gens aiment le café ; il a pourtant un goût horriblement désagréable. Je lui trouve une odeur d'haleine corrompue : le défunt archevêque de Paris sentait comme cela. Rien ne vaut une bonne soupe au chou et une bonne bière ! Une soupe au chou et au lard fait bien mieux mon affaire que toutes leurs délicatesses.

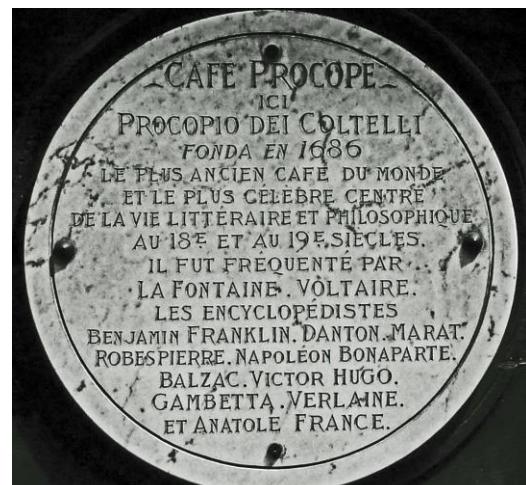
Une curieuse remarque de Madame : *Le Caffé n'est pas aussi nécessaire aux ministres protestants qu'aux prêtres catholiques qui ne peuvent se marier, car il rend chaste.*

Le café a la renommée d'être un stimulant intellectuel. Voici ce que l'on peut dire dans l'*Encyclopédie*, article **Caffé** : *Ce sont des lieux à l'établissement desquels l'usage du Caffé a donné lieu ; on y trouve aussi des liqueurs. Ce sont aussi des manufactures d'esprit tant bonnes que mauvaises.*

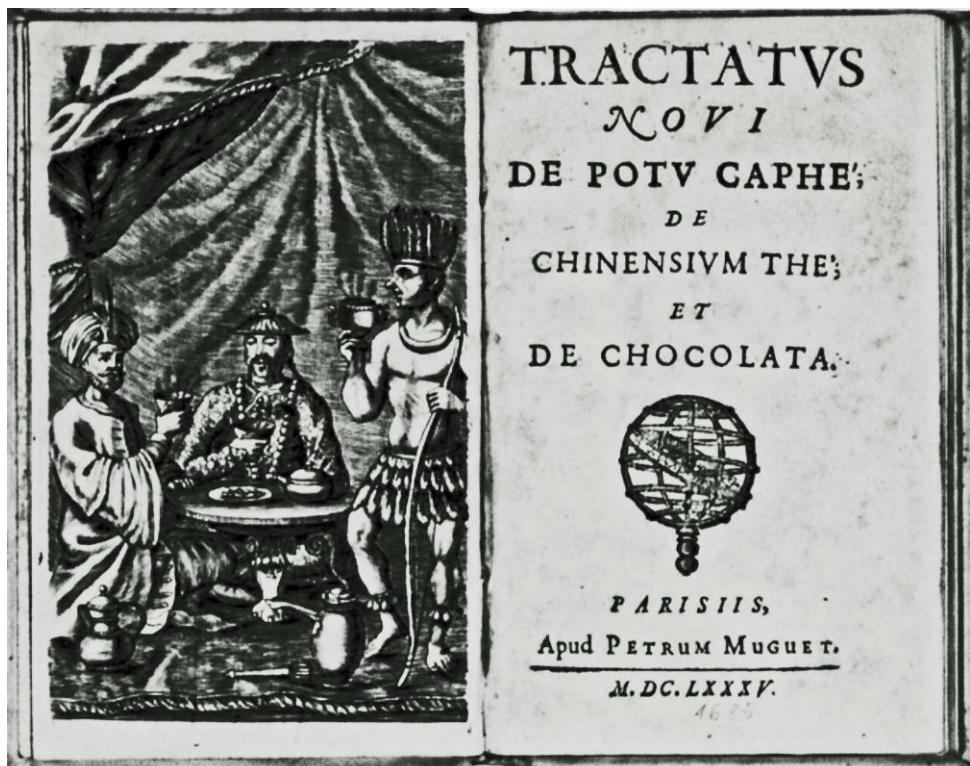
Mais certains en abusent. Honoré de Balzac (1799-1850) carburait au café :

Le café tombe dans votre estomac (...), Dès lors tout s'agit ; les idées s'ébranlent comme les bataillons de la Grande Armée sur le terrain d'une bataille, et la bataille a lieu. Les souvenirs arrivent au pas de charge, enseignes déployées, la cavalerie légère des comparaisons se développe par un magnifique galop ; l'artillerie de la logique arrive avec son train et ses gargousses ; les traits d'esprit arrivent en tirailleurs, les figures se dressent, le papier se couvre d'encre, car la veille commence et finit par un torrent d'encre noire, comme la bataille par sa poudre noire.

Il y en a une (maison) où l'on apprête le café de telle manière qu'il donne de l'esprit à tous ceux qui en prennent. Lettres persanes, 1721 n°36, Usbek à Rhédi.



Le chocolat



Pierre-Sylvestre Dufour, 1685

Les Espagnols pénètrent en Amérique centrale et découvrent le chocolat. Ils l'adopteront en y ajoutant fréquemment du sucre, de la vanille ou des épices. Le produit était connu depuis des siècles, on a parfois avancé -sans preuves- que les Olmèques furent les premiers à l'utiliser, mais peut-être même avant notre ère, le cacao et la boisson de chocolat que l'on en obtient étaient intégrés au monde agricole de la civilisation Maya. De retour en Espagne, Cortez y introduisit l'usage de la chocolatière, l'engouement fut très rapide ; en 1585 une cargaison en provenance de Vera Cruz trouva preneur en peu de temps ! Et le chocolat devint très populaire en Espagne. On en offrit au pape Clément VII en 1594, voilà l'Italie conquise ; en France, c'est surtout après le mariage d'Anne d'Autriche et de Louis XIII (1615) que le produit se répand.

La Faculté se pose des questions, en 1684 François Foucault soutient une thèse : *An chocolate usu salutaris ?* Il semblerait bien que l'impétrant ait très bien lu l'Anglais Henry Stubbe (ou Stubbes) (1632-1672) ! Le président du jury, Joseph Bachelot, félicite le candidat avec un enthousiaste *le chocolat plus que le nectar et l'ambroisie doit être la vraie nourriture des dieux*. Excessif ? Sans doute, mais Carl Linné en 1757 proposera dans sa classification binominale *Theobroma cacao*, *Theobroma* ? Alias, « nourriture des dieux ». Les appellations d'origine pouvant être plus complexes ainsi qu'en témoigne le *cacahoaquahuitl*.

J.d.S. du 18 janvier 1666. Un article majeur, *A propos de la diatribe du cardinal François-Marie Brancaccio sur l'usage du chocolat.*

Au lieu que dans l'Europe on se sert de bière au défaut de vin, dans l'Amérique on se sert de chocolate. Ce breuvage est fait d'une certaine paste dont la base est un fruit de l'Amérique que l'on appelle cacao. (...) Les Indiens aiment passionnément ce breuvage, non seulement il est agréable, mais encore il a de merveilleuses qualitez pour conserver la santé, il aide la digestion, engraisse et échauffe les estomacs

Du Lundy XVIII. Janvier M. DC. LXVI.

Par le S^r. G. P.

FRANCISCI MARIAE CARDINALIS
Brancatij de vñ Chocolatis diatriba. Romæ. In 4.



Francesco Maria Brancaccio

(1592-1675)

*qui sont très froids et il rafraîchit ceux qui sont trop chauds, si l'on croit les Médecins espagnols. (...) En Espagne, on estime que c'est la dernière misère où un homme puisse être réduit que de manquer de chocolate. En Italie, beaucoup de gens de toutes sortes de conditions, même des Religieux, se sont habitués à en prendre tous les jours. Et on arrive au débat essentiel, une bien grave question : Le chocolat rompt-il ou pas le jeûne ? Les ecclésiastiques en abusaient, les dames espagnoles, aux colonies et en métropole raffolaient du chocolat à la cannelle au point de s'en faire apporter dans l'église même ! Le scrupule que quelques-uns ont fait les jours de jeûne a donné lieu à une question célèbre qui a partagé les Casuistes ; sçavoir si on peut boire du Chocolate les jours de jeûne sans contrevenir au Commandement de l'Eglise. Oui, si on croit Saint Thomas, il n'y a que l'aliment qui rompe le jeûne, pas le breuvage, ce qu'exprime la formule **liquidum non frangit jejunum**. Le cardinal Brancaccio soutient cette interprétation, mais *plusieurs prétendent que l'on doit le mettre au nombre des aliments*, c'est l'avis du docteur*

*anglais Henry Stubbe (1632-1672) qui publie en 1662 *The Indian Nectar, or A discourse concerning chocolate*. L'avis du cardinal arrange tout le monde, mais avec une belle hypocrisie, bien digne de la Curie, il avertit prudemment que, quoy que de soy-mesme le Chocolate, aussi bien que le vin ne rompe le jeûne, cela ne dit point servir pour en abuser et pour en boire avec excès. On ne pécherait pas alors contre la Loy ecclésiastique, mais contre la Loy naturelle qui oblige à la tempérance. La Sorbonne n'avait pas apprécié la position du cardinal, Pie V non plus.*

J.d.S. du 25 janvier 1666. Une note en fin de numéro. *Quelques personnes ont trouvé à redire que dans le Journal précédent. On ait avancé en parlant du Chocolate qu'il eschauffe les estomacs qui sont trop froid et qu'il rafraîchit ceux qui sont très chauds. (...) Mais toute l'Ecole enseigne après Galien que dans la nature la même cause produit souvent des qualitez contraires dans des sujets différents. Du moment que c'est Galien qui le dit !*

J.d.S. du 27 juillet 1682. Dans le catalogue des curiosités conservées à la Royal Society de Londres, catalogue établi par Néhémiah Grew (1641-1711), *le cacao n'est pas une des moindres raretez de ce Cabinet.*

J.d.S. du 29 janvier 1685. Le *Traitez du Caffé, du Thé et du Chocolate* de Philippe-Sylvestre Dubourg est longuement évoqué, mais le Journal choisit de ne pas rapporter ce qui concerne le chocolat arguant

du fait que tout ce qui y figure est connu. C'est vrai, Dufour a bien compilé, mais il a l'honnêteté de citer ses sources (ce qui n'est pas fréquent à l'époque !) et avoue ingénument : *je serai plagiaire en la plupart des choses que je diray. Je me contenterai d'être leur Echo ou leur Truchement.* Quelques faits intéressants : ainsi il mentionne *qu'on peut prendre le chocolat de manière solide, car il s'en fait des dragées, des biscuits, des massepains et plusieurs sortes de friandises, et s'il n'est pas si utile à la santé de ces façons, du moins il est aussi agréable qu'en liqueur. Si on boit le chocolate pour la santé seulement, il faut se contenter d'en prendre deux tasses par jour.* Dufour signale que *les prédateurs se trouvent bien de son usage.*

J.d.S. du 7 décembre 1699. Le médecin hollandais Corneille Bonteke qui exerce à Francfort, donne des conseils pour préserver sa santé, parmi les produits recommandés : le chocolat.

J.d.S. du 13 aout 1703. *Bibliothèque pharmaceuticocomédicale ou Trésor qui comprend toute la pharmacie et toute la médecine.* Titre ambitieux pour deux tomes de plus de 1000 pages ! L'auteur est C médecin de Genève.

Beaucoup de compilation, avec un certain talent de conteur. La revue a retenu l'anecdote de la controverse sur le jeûne et le chocolat ; l'auteur oppose Calderas, médecin espagnol, et le cardinal Brancaccio. Le docteur Manget signale que *le chocolat cause des obstructions, pour cette raison il faut le défendre dans les pâles couleurs et dans toutes les maladies qui viennent de ce que les vaisseaux lactés sont trop étranglez ou trop comprimez ou trop pleins.*

J.d.S. de 1706, p. 254. Daniel Duncan (1649-1735) persévere : dans son *Avis salutaire contre l'abus des choses chaudes*, il ne manque pas de dissuader de boire du chocolat !

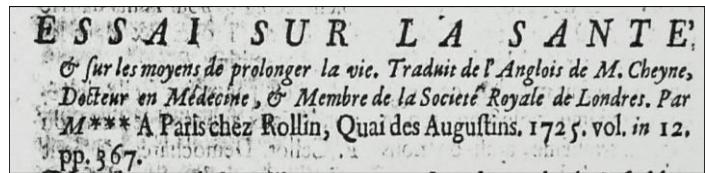
J.d.S. du 7 avril 1710. Dans des textes de Bernard Valentini, *Histoire littéraire de l'Académie des curieux de la Nature*, on trouve mentionné le botaniste Georges Volcamer (auteur de la *Flora Noribergensis*) qui en 14 chapitres traite du chocolat ! Tout le monde se copie ! Retenons que *M. Volcamer ne veut pas que la tasse passe 5 ou 6 onces. Pour l'heure de la prendre, il prétend que c'est le matin à jeûn. Il demande pourquoi le Chocolat engrasse...*

J.d.S. du 4 décembre 1719. Le J.d.S. donne un compte-rendu important (p.632 à 640) d'un ouvrage dont on ne connaît pas l'auteur ! Il signale que *cette nouvelle Histoire Naturelle mérite d'autant plus d'attention et de croyance que les faits qu'elle contient, loin de n'être avancez que sur la relation d'autrui ont été avérez (...).* L'Auteur ? Compétent : *Le service du Roy l'ayant retenu pendant l'espace de quinze ans dans les Isles.* Enfin un contributeur qui n'est pas un simple compilateur ou un pilleur d'archives ! Des renseignements précis (culture de l'arbre, le fruit, ses propriétés, l'usage du cacao). *Le Chocolat est fort nourrissant et facilite la digestion. (...) Une femme de la Martinique ayant perdu par accident la mâchoire inférieure, ne pouvant prendre des aliments solides ni user de consommés de viande à cause de sa pauvreté, se réduisit à trois écuelles de chocolat par jour. Elle a vécu longtemps, plus forte et plus robuste que jamais.*



Jean-Jacques Manget (1652-1742)

HISTOIRE NATURELLE DU CACAO ET du Sucre, divisée en deux traitz, qui contiennent plusieurs faits nouveaux, & beaucoup d'observations également curieuses & utiles. A Paris, rue de la Harpe, chez Laurent d'Houry, Imprimeur-Libraire, vis-à-vis la rue Saint-Séverin, au Saint-Esprit, 1719. in douze pp. 227. pl. V.



J.d.S. de décembre 1725. Essai sur la santé et sur les moyens de prolonger la vie, le docteur George Cheyne (1672-1743), membre de la *Royal Society*, est bien ambitieux. Son but est louable : *How to obtain a green old age*. Des remarques de bon sens, il condamne le fait de trop manger, de rester au lit, *se mitonner dans les draps* trop longtemps, Il s'élève contre les conditions d'élevage des animaux de boucherie. Mais il faut éviter les abus de thé, de café et de chocolat ! Et pourtant, le chocolat était fréquemment à l'époque qualifié de *lait des vieillards*.

George Cheyne (1672-1743)

J.d.S. de novembre 1737. L'inévitable Jean-François Le Fèvre médecin de Besançon *sur la nature, l'usage et l'abus du Caffé, du Thé, du Chocolat et du Tabac*.

Il prétend que le chocolat est un excellent stomachique. (...) Cette boisson, prise modérément, convient aux Prédicateurs, aux Orateurs et à tous ceux qui dissipent beaucoup. Secondelement, elle dispose au sommeil et fait du bien aux éthiques et aux vieillards décrépits. MAIS, le chocolat rend les gens trop gras et il est dangereux au sexe dans les pâles couleurs.

Qu'en pense *L'Encyclopédie* ?

*CHOCOLAT, f. m. (*Æcon. domest. & Diète.*) espece de gâteau ou tablette préparée de diff'rens ingrédiens, dont la base est la noix de cacao. *Voyez CACAO.* La boisson qu'on fait avec cette tablette; retient le même nom; elle est originairement américaine: les Espagnols la trouvèrent fort en usage au Mexique, lorsqu'ils en firent la conquête vers l'an 1520.

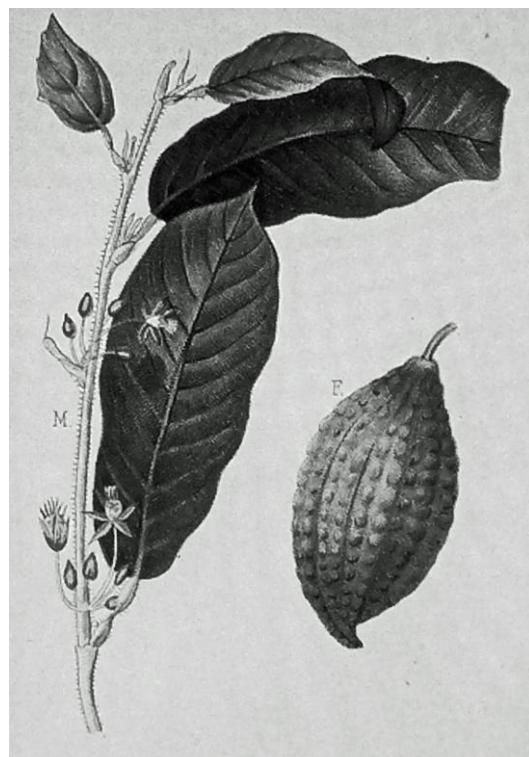
Un long article, le Rédacteur utilise les données disponibles. On relève une réserve fréquente : *L'odeur agréable et le goût relevé qu'elle communique au chocolat l'ont rendue très recommandable, mais une longue expérience ayant appris qu'elle échauffe extrêmement, son usage est devenu moins fréquent et des personnes qui préfèrent le soin de leur santé au plaisir de leurs sens s'en abstiennent tout à fait.* Mais

quand même, que d'avantages ! *Le chocolat a ceci de commode que lorsqu'on est pressé de sortir du logis ou qu'en voyage, on n'a pas le temps de le mettre en boisson, on peut manger une tablette d'une once et boire un coup par-dessus; laissant agir l'estomac pour faire la dissolution de ce déjeuné à 'improviste. Et finalement, l'usage du chocolat ne mérite ni tout le bien, ni tout le mal qu'on en a dit : cette espèce d'aliment devient indifférent par l'habitude, comme tant d'autres...*



Que dit l'abbé Chomel ?

L'abbé Noël Chomel (1633-1712) est l'auteur du fameux *Dictionnaire oeconomique concernant différents moyens d'augmenter son bien et de conserver sa santé*. L'abbé exploite les différentes sources disponibles ; se basant sur le témoignage du père Labat, missionnaire dominicain (1663-1738), il Trouve que l'usage du chocolat *n'est pas trop dispendieux et que l'on trouve une forte oeconomie à se nourrir en partie de chocolat*.



Theobroma cacao Linné

La Marquise et le Chocolat

Marie de Rabutin-Chantal, la Marquise de Sévigné, épistolière de talent, est considérée par certains comme une personne recommandable et le comble du chic. La publicité qui a utilisé avec plus ou moins de bonheur des noms de personnages illustres ; (passe pour les *Sardines Duguesclin*, mais la *Brulerie Jeanne d'Arc* fondée par un torréfacteur, qui n'y voyait pas malice !) ne pouvait manquer de faire appel à elle ! Curieusement, elle a été spécialisée dans la promotion du chocolat ! Et le chocolat apparaît à plusieurs reprises dans ses lettres, mais elle a eu avec cette denrée exotique des attitudes variables. Le 11 février 1671 elle est enthousiaste et écrit à sa fille : *Si vous ne vous portez point bien, vous n'avez pas dormi, le chocolat vous remettra. Mais vous n'avez point de chocolatière ! J'y ai pensé mille fois. Comment ferez-vous ?* Le temps passe et l'emballage disparaît, elle écrit le 15 avril suivant : *Je peux vous dire, ma chère enfant, que le chocolat n'est plus avec moi comme il l'était. La mode m'a entraînée comme elle le*



fait toujours. Tous ceux qui m'en disaient du bien m'en disent du mal. On le maudit. On l'accuse de tous les maux qu'on a. Le 13 mai 1671, affolément, application du principe de précaution, car Madame de Grignan est enceinte : *Je vous en conjure, ma très chère bonne et très belle, de ne point prendre de chocolat. En l'état où vous êtes, il vous serait mortel.* Et elle a bien raison, la Marquise de se méfier du chocolat, car il peut perturber la grossesse, le 23 octobre 1671, elle rapporte ce fait bien étrange : *La marquise de Coëtlogon prit tant de chocolat était grosse l'année passée, qu'elle accoucha d'un petit garçon noir comme le diable et qui mourut.* La Marquise raisonne parfaitement, en abusant du chocolat, il est bien évident que l'on peut mettre au monde un nouveau-né de couleur chocolat ! Toutefois, certains n'ont pas eu la même rigueur intellectuelle, ils faisaient remarquer que dans la domesticité de Mme de Coëtlogon devait figurer un serviteur noir, dévoué, vraiment très dévoué...

Mais il ne faut peut-être pas se fier aveuglément à ce qu'écrivit Mme de Sévigné (Voltaire a écrit qu'elle écrivait *si bien, mais qu'elle pensait si mal*). Examinons de près le cas de Mme de Coëtlogon. Attention ! Il ne faut pas se tromper de personne, ce n'est pas Louise de Coëtlogon (1650-1729) qui effectivement a accouché d'un enfant mort-né, mais en 1677 : Saint-Simon rapporte (La Pléiade, tome I) que *Mademoiselle de Coëtlogon, une des filles de la reine Marie-Thérèse s'éprit de Cavoye, jusqu'à la folie. Elle étoit laide, sage, naïve, et très bonne créature.* Elle réussit à épouser Louis Oger, marquis de Cavoye (1640-1716), et *jamais la vertu de Mme de Cavoye n'a reçu le plus léger soupçon.* Non, il s'agit de Péronnelle Angélique de la Villéon (1648-1729) qui épousa, le 3 juillet 1664, René-Hyacinthe de Coëtlogon. Madame de Sévigné rapporte donc le singulier effet produit sur cette personne par le chocolat en 1671, il se trouve qu'elle croit vraiment à l'influence néfaste du chocolat. Dans la lettre du 25 octobre 1671, elle alerte Mme de Grignan : *Mais le chocolat, qu'en dirons-nous ? N'avez-vous pas peur de vous brûler le sang ? Tous ces effets si miraculeux ne nous cacheront-ils point quelque embrasement ? Qu'en disent vos médecins ? Dans l'état où vous êtes, ma bonne, rassurez-moi, car je crains ses effets. Je l'aime, comme vous savez, mais il me semble qu'il m'a brûlée, et de plus, j'en ai entendu dire du mal ; mais vous dépeignez et vous dites si bien les merveilles qu'il fait en vous que je ne sais pas que dire.* Si le produit dessèche et brûle, quoi de plus logique que d'avoir un enfant brûlé ? D'autres explications pouvant être proposées qui seraient moins plaisantes pour le mari, ancien gouverneur de Rennes !

Plus tard, à la fin du XIX^E siècle, un chocolatier de Royat prit la Marquise pour emblème de sa marque, avec un certain succès.

Un oubli dans le *Journal des Scavans*

Nicolas (de) Blegny (1652-1722)



Chirurgien, puis médecin (études à Caen). Médecin du roi en 1682. Il était connu, fréquentait l'« académie » de Bourdelot. Personnage singulier, Jacques Roger (*Le nouvel esprit scientifique dans la pensée française du XVIII^e siècle*) le cite à de multiples reprises : « Chirurgien, charlatan et aventurier, créa une Académie des nouvelles Découvertes qui fut protégée par Daquin, mais n'eut qu'une existence éphémère ». Il fonda en 1679 un journal qui paraîtra trois ans sous trois titres différents ! Oui, c'était « une personnalité équivoque ». Est-il totalement oublié dans le J.d.S ? Non, on trouve plusieurs articles le concernant. En 1667, un *Art de guérir les Hernies*, et d'autres en 1679, en 1688 : *Nouvelle découvertes sur toutes les parties de la Médecine* (un grand modeste !). Puis, un article *post mortem*, en 1730 :

La parution en 1677 à Lyon d'un ouvrage important, *Le bon usage du Caffé, du Thé et du Chocolat pour la préservation et la guérison des maladies*, a été totalement passée sous silence. Par rapport à ce qu'il commet d'ordinaire, c'est un ouvrage anodin, mais imposant, bien documenté. Il a laissé tous ses prédecesseurs, dont Dufour, et il fait bonne figure par rapport à eux. Même en formulant d'importantes réserves, il convenait d'en rendre compte ! L'auteur a une forte tendance à rabaisser ses prédecesseurs, il n'hésite pas à faire sa promotion en vantant par exemple *une caffetièrerie de fer blanc que j'ai inventée* (p. 153), ou encore ces *cassolettes royales*, (?) *nouvellement inventées par l'Autheur* (p. 343). Mais il propose aussi *notre eau de vie thériacale, grand remède contre la convulsion* (p. 355). Le paradoxe est que cet abominable charlatan a aussi participé à quelques discussions scientifiques de l'époque ! Il a quand même fait un séjour à la Bastille, François Bernier (1620-1688), médecin et grand voyageur, disait qu'il avait été *bastillé*, mais restait *bastillable*. Par la suite, il fut arrêté en 1693 et incarcéré à Angers avant de s'établir à Avignon.

L'abbé Jean-Paul de la Roque a dirigé le *Journal des Savans* de 1675 à 1687, il n'appréciait pas du tout le sieur Blégnny ce qui explique sans doute l'absence de compte-rendu. (Il se trouve de plus que l'éditeur lyonnais, Amaulry, copiait sans vergogne le *J.d.S.*). L'abbé a été un directeur médiocre, manquant de mesure, faisant des critiques excessivement laudatives ; « durant cette période, le *Journal des Savants* demeura une feuille terne » (Raymond Birn in *Le Journal des Savants*, 1965, janvier-mars). De la Roque dut démissionner en 1687, et après un arrêt de 10 mois, la revue fut reprise par le Président Cousin. Plus tard, en 1725, ses successeurs lui destinent ce gentil commentaire : *Cet auteur avait peu de talent pour les journaux quoiqu'il ait été notre journaliste pendant douze ans.*



Fourneau à lampe pour entretenir la chaleur des Caffetières

